

## Espace de Ressources Pédagogiques des Archives du Var

### Références du document

Titre : «Les Réunions d'hier soir à Paris. Querelles et Bagarres. Plusieurs blessés. Les arrestations»

Date : 25 septembre 1898

Nature : article de journal

Cote : B831376201\_PETIT\_VAR\_1898\_0544

### Intégration pédagogique

Niveau de classe concernée : Quatrième, Première

Place dans le programme : La France de 1815 à 1914.

Les Français et la République. La République, trois républiques :  
L'enracinement de la culture républicaine (les décennies 1880 et 1890)

### Problématique(s)

Comment un article de journal montre l'importance de l'affaire Dreyfus et la fracture de la société française de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ?

### Transcription

Les  
Réunions d'hier soir à Paris  
-----  
Querelles et Bagarres  
Plusieurs blessés  
Les arrestations

Paris, 25 septembre (1898).

Il n'y avait pas moins, hier soir, de cinq réunions organisées à Paris ou dans la banlieue, par les partisans de la révision.

Quatre de ces réunions ont été insignifiantes et calmes; il n'en a pas été de même à la salle Chayne, rue d'Allemagne, où les orateurs qui se sont succédés à la tribune ont prononcé les discours les plus violents. Ce n'est qu'à minuit seulement que le gros de la sortie s'opère. On entend tout à coup, scandé sur l'air des lampions: Révision ! Révision ! puis des cris de : Vive Picquart! auxquels répondent aussitôt des protestations de : A bas Picquart ! Vive l'armée !

Une bagarre éclate entre dreyfusistes et antidreyfusistes. Un coup de poing est donné auquel répond un coup de canne. Un chapeau roule dans la poussière. L'auteur du coup de canne est arrêté.

Un peu plus loin, un homme âgé d'une cinquantaine d'années frappé ou bousculé tombe à la renverse sur le trottoir. Deux agents le transportent, le crâne ensanglanté, dans une pharmacie.

Le blessé est M. Rocher, frère du commissaire de police du quartier de la Gare. Il est âgé de 48 ans et demeure 165, boulevard de la Villette. Il est reconduit a son domicile après avoir été pansé.

La personne qui a reçu les coups de canne est M. Dion qui protestait contre les cris des dreyfusistes.

Au cours des charges, trois arrestations ont été opérées. Ce sont celles du jeune Apoix, quinze ans, typographe, trouvé porteur d'une énorme tringle de fer; de Raymond, âgé de 20 ans, qui avait à sa ceinture un énorme couteau ouvert, et de Bouquet , 20 ans, menuisier.

A minuit et demi le calme était rétabli.

## *Contextualisation*

L'affaire Dreyfus intervient dans une période charnière de la III République marquée par la défaite de 1870-1871, la perte de l'Alsace Lorraine, l'isolement diplomatique et la mise en place d'un régime politique, la République, qui ne fait toujours pas l'unanimité de tous les Français. L'Armée, elle, jouit d'un immense

respect dans toute la société française et joue un rôle symbolique de ciment national.

L'affaire Dreyfus remet en cause cette union réalisée autour de l'armée . Elle marque l'affrontement entre Justice et Raison d'État. La France se divise alors pendant plus de 12 ans en deux camps, dreyfusards contre antidreyfusards ...

L'article du « Petit Var » relate une manifestation entre dreyfusards (dreyfusistes...) et antidreyfusards (antidreyfusistes...) à Paris peu de temps après l'incarcération de Marie-Georges Picquart. Il illustre les violences et les passions déchaînées par l'affaire Dreyfus .

Le personnage cité:

Marie-Georges PICQUART : Chef du service de renseignement français en 1895, il est convaincu de l'innocence de Dreyfus et de la culpabilité d'Esterhazy. Ses supérieurs le mute alors en Tunisie. Il est chassé de l'armée en 1898 et emprisonné un an pour communication illégale de documents.

Le Petit Var:

Le Petit Var est un quotidien du matin de Toulon créé le 22 septembre 1880 par Henri Dutasta, radical anticlérical, maire de Toulon en 1878. A partir de 1910, le Petit Var s'imprègne de l' « esprit socialiste » pour devenir dans les années 1920 un journal Républicain socialiste.

Les journaux et personnages liés non nommés :

L'Aurore: Journal quotidien crée en 1897. Dès sa création, il prend parti pour Dreyfus. Il est célèbre pour avoir publié le « J'accuse » d'Emile Zola. Georges Clémenceau, homme politique et journaliste, est l'un des rédacteurs de *L'Aurore* Il entre peu à peu dans l'affaire Dreyfus et devient un farouche défenseur du capitaine Dreyfus.

La Libre Parole: Journal politique antisémite fondé en 1892 par Édouard Drumont . Nationaliste, antisémite, il prend fait et cause contre Dreyfus .

Le Figaro : Journal fondé en 1826, *le Figaro* publie de nombreux articles favorables au capitaine Dreyfus. C'est dans *le Figaro* que Zola écrit ses premiers articles en faveur de ce dernier.

L'Intransigeant: Journal fondé par Henri de Rochefort en 1880. Il participe aux campagnes antisémites antidreyfusardes.

L'Autorité: Journal fondé en 1886 par Paul de Cassagnac. Ce dernier appartient au camp antidreyfusard. Il se prononce cependant en faveur de la révision du procès...

### *Piste(s) d'exploitation pédagogique*

Ce document peut être utilisé afin de montrer la profondeur de la fracture provoquée par l'affaire Dreyfus dans la société française.

### *Ouvertures*

#### **L'arrestation d'Alfred Dreyfus et le premier procès**

Octobre 1894 : La Section de statistique (service de renseignements de l'armée) soupçonne le capitaine Alfred Dreyfus d'être l'auteur d'un bordereau manuscrit non signé adressé à l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne en France Maximilian von Schwartzkoppen et relatif à l'envoi de documents secrets. (...)

13 octobre 1894 : le capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus, attaché au 3<sup>e</sup> Bureau de l'État-major, achevant une période de deux années de stage, est convoqué pour une inspection générale au ministère de la Guerre où il se rend en civil. En raison des soupçons pesant sur celui-ci, le commandant Armand du Paty de Clam lui demande d'écrire une lettre. Au cours de la dictée, le capitaine Dreyfus est arrêté et accusé de haute trahison. Il est aussitôt interrogé.

15 octobre 1894 : Le capitaine Dreyfus est arrêté sur ordre du général Mercier . Il proteste de son innocence. Il est incarcéré à la prison du Cherche-Midi. (...)

29 octobre 1894 : le commandant du Paty de Clam écrit au chef d'État-major, le général de Boisdeffre que la preuve devant servir de fondement à l'arrestation de Dreyfus est fragile.(...)

3 novembre 1894 : ouverture de l'instruction judiciaire contre Dreyfus.

28 novembre 1894 : le général Mercier fait constituer par le colonel Sandherr, chef de la Section de statistique, et son adjoint le commandant Henry un dossier sur le capitaine Dreyfus essentiellement composé de faux. Il fait état dans la presse de preuves accablantes contre Alfred Dreyfus. Il estime que la culpabilité de Dreyfus est « absolue, certaine ».

3 décembre 1894 : le magistrat instructeur, le commandant Bexon d'Ormescheville affirme que l'écriture du bordereau intercepté et celle du document dicté sont identiques.

19 décembre 1894 : ouverture des audiences du procès pour haute trahison du capitaine Dreyfus (...) Le président, le colonel Maurel, annonce la décision prise par le conseil à l'unanimité de tenir les débats à huis clos suscitant les protestations de M<sup>e</sup> Demange, l'avocat du capitaine Dreyfus. Des experts concluent que les dissemblances d'écriture entre le texte du bordereau et celui obtenu sous la dictée l'emportent sur les ressemblances. Mais Alphonse Bertillon, chef du service de l'anthropométrie judiciaire à la préfecture de police avance des éléments techniques pour conclure que Dreyfus a contrefait son écriture. (...)

22 décembre 1894 : A 19 heures 30, Alfred Dreyfus est reconnu coupable de haute trahison par le premier conseil de guerre permanent du gouvernement militaire de Paris, présidé par le colonel Maurel, auquel un « dossier secret » fabriqué de toute pièce a été communiqué lors de la délibération à l'insu de l'accusé et de son avocat. Il est condamné par le conseil, à l'unanimité de ses 7 membres, « à la peine de la déportation dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire. » (...)

28 décembre 1894 : Dans une lettre à son frère Mathieu, Alfred Dreyfus écrit : « Comme je ne puis assez te le répéter, ma décision est prise. J'affronterai tous les martyres, tous les supplices car je veux découvrir les coupables. »(...)

31 décembre 1894 : le pourvoi en révision est rejeté.(...)

5 janvier 1895 : La « parade d'exécution » débute à l'aube. Alfred Dreyfus est dégradé au centre de la cour de l'École militaire où il a été amené. (...)

## **La déportation de Dreyfus**

Le 17 janvier 1895 Dreyfus est sorti en pleine nuit de la prison de la Santé, amené depuis la gare d'Orsay par train cellulaire à La Rochelle, où une foule haineuse qui le reconnaît menace de le lyncher, puis au bagne de l'Île de Ré. Il est embarqué le 21 février à La Rochelle à destination des îles du Salut.(...)

Il est débarqué sur la plus grande de ces îles, l'île Royale où il est enfermé dans une cellule. Le 13 avril il est transféré à l'île du Diable, rocher ayant servi de lieu de détention pour les lépreux. Il y restera jusqu'au 9 juin 1899.(...)

## **Le combat pour la révision**

Février 1895 : Mathieu Dreyfus convainc l'écrivain et journaliste anarchiste Bernard Lazare, connu pour sa combativité et son courage, de prouver l'erreur judiciaire.

Dans un article publié le 17 novembre 1894 par *La Justice*, « Le nouveau ghetto », Bernard Lazare avait dénoncé la campagne antisémite développée lors de l'arrestation du capitaine Dreyfus .(...)

1<sup>er</sup> juillet 1895 : Le commandant Marie-Georges Picquart, ancien professeur à l'école de guerre, officier d'État-major, est nommé à la tête du service des renseignements du ministère de la Guerre. Il devient bientôt le plus jeune lieutenant-colonel de l'armée française. Inquiets des entreprises de Mathieu Dreyfus et de Bernard Lazare, les chefs d'État-major chargent Picquart de continuer l'enquête menée sur Alfred Dreyfus.

Mars-septembre 1896 : une carte-télégramme (le « petit bleu »), déchirée en plus de trente morceaux, émanant de l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne Schwartzkoppen est remise à la Section de statistique dirigée par le commandant Picquart. Devenu lieutenant-colonel, Picquart, après avoir chargé son adjoint, le capitaine Lauth, de reconstituer la carte-télégramme, découvre le véritable traître, le destinataire du document : le comte Walsin Esterhazy, commandant d'infanterie dans l'armée française, officier criblé de dettes à la personnalité fantasque et de moralité douteuse. Picquart, qui jusqu'alors ne mettait pas en doute la culpabilité de Dreyfus, ébranlé, alerte, par voie hiérarchique, le général Gonse. Il conseille la révision du procès et des mesures à l'encontre d'Esterhazy. Le général Gonse préfère taire l'erreur judiciaire. (...)

Novembre 1896 : Bernard Lazare publie à Bruxelles sa brochure *Une Erreur judiciaire. La vérité sur l'affaire Dreyfus*, refonte d'un texte écrit l'année précédente à la demande de

Mathieu Dreyfus. La brochure est envoyée à 3 500 personnalités françaises. Le texte proclame l'innocence du capitaine Dreyfus (...). Picquart est éloigné par ses supérieurs qui l'envoient en mission dans l'Est de la France. Le commandant Henry fabrique une lettre accablante pour Dreyfus (le « faux Henry ») en utilisant la correspondance saisie entre les attachés militaires italien, Panizzardi, et allemand, Schwartzkoppen. Les faux télégrammes tendent à montrer que Picquart aurait été l'auteur du « petit bleu ». L'État-major fait passer Picquart pour un agent des dreyfusards et protège Esterhazy.

Janvier 1897 : Picquart est muté en Tunisie.

Juin 1897 : Profitant d'une permission, Picquart révèle l'erreur judiciaire à son ami M<sup>e</sup> Leblois.

13 juillet 1897 : Leblois révèle l'affaire au vice-président du Sénat, Auguste Scheurer-Kester. Celui-ci, industriel républicain alsacien et protestant, proche de Gambetta, est en 1875, l'un des 75 sénateurs inamovibles. Scheurer-Kester mène son enquête, avec le député des Basses-Alpes Joseph Reinach. (...)

16 octobre 1897 : du Paty de Clam informe Esterhazy des soupçons qui pèsent sur lui.

2 novembre 1897 : le colonel von Schwartzkoppen est rappelé en Allemagne.

Le 11 novembre: il avoue au Président Félix Faure : « Je n'ai jamais connu Dreyfus. »

15 novembre 1897 : Mathieu Dreyfus dénonce la culpabilité d'Esterhazy dans une lettre au ministre de la guerre.

17 novembre 1897 : une enquête est confiée au général de Pellieux au sujet d'Esterhazy. Le général de Pellieux ordonne une perquisition au domicile de Picquart.(...)

2 décembre 1897 : Esterhazy demande une comparution devant le conseil de guerre.

4 décembre 1897 : une instruction est confiée au commandant Ravary à l'encontre de Picquart. A la Chambre des députés, le président du Conseil Jules Méline est interpellé par Marcel Sembat et Albert de Mun, celui-ci dénonçant un « Syndicat » : « Il est indispensable que cette tâche soit remplie, et soit remplie par celui qui a qualité pour parler au nom de l'armée. Il faut que l'on sache s'il est vrai qu'il y ait dans ce pays une puissance mystérieuse et occulte (*nouveaux applaudissements*) assez forte pour pouvoir à son gré jeter le soupçon sur ceux qui commandent à notre armée [...]. Il faut que l'on sache si cette puissance occulte est vraiment assez forte pour bouleverser le pays tout entier, comme il l'est depuis plus de quinze jours, pour jeter dans les esprits le doute et le soupçon. » (...)

11 janvier 1898 : Esterhazy, mis en jugement et s'étant constitué prisonnier la veille de son procès, est acquitté par le conseil de guerre. Dehors une foule crie : « Mort aux juifs ! », « À mort le Syndicat ! ». Scheurer-Kester perd la vice-présidence du Sénat.

**« J'accuse !... »**

13 janvier 1898 : Émile Zola relance l'affaire en publiant dans *L'Aurore* une lettre à M. Félix Faure, Président de la république : « J'accuse !... ». Sous le titre choisi par Clemenceau de « J'accuse !... », cette lettre fut publiée sur une page et demie du journal. Elle marque le point d'orgue d'une campagne de presse entamée par Zola dans *Le Figaro* du 25 novembre 1897 et que le rédacteur en chef lui avait demandé d'interrompre à la suite de protestations des lecteurs, qui menaçaient de résilier leur abonnement.(...)

### **L'Affaire : dreyfusards et antidreyfusards**

14 janvier 1898 : première pétition des intellectuels dans *Le Siècle* et *L'Aurore*. Parmi les signataires de la pétition « protestant contre la violation des formes juridiques au procès de 1894 et contre les mystères qui ont entouré l'affaire Esterhazy » et persistant à demander la révision, on note : Emile Zola Anatole France, Jean Ajalbert, Raymond Koechlin, Fernand Greggh, Daniel Halévy, Félix Fénéon, Robert de Flers, Marcel Proust, Victor Bérard, Lucien Herr, Charles Andler, Célestin Bouglé, Jean Perrin, Élie Halévy.(...). L'opinion publique, passionnée, est divisée. L'Affaire introduit la discorde dans les familles(...). L'Affaire suscite un déferlement d'images d'information... (...) comme de propagande. « L'image fait apparaître les personnages d'une vaste tragi-comédie politique où des figures allégoriques se mêlent aux acteurs réels et où, selon une loi constante de la caricature, chaque camp place en vedette les personnages odieux appartenant au camp opposé. » (Jacques Lethève, *La caricature au service des passions politiques*) (...).

Février 1898 : dans un climat passionné se déroule le « procès Zola », au cours duquel l'insistance de l'avocat, Me Labori , oblige de Pellieux à révéler l'existence de pièces secrètes. Zola et Perrenx, gérant de *L'Aurore*, sont condamnés et se pourvoient en cassation. (...)



23 février 1898 : Émile Zola est condamné à un an de prison et 3 000 francs d'amende (...)

24 février 1898 : le lieutenant-colonel Picquart est réformé « pour faute grave dans le service ». Dans *L'Aurore* du 27 février 1898 Clemenceau écrit : « Picquart est chassé de l'armée pour avoir voulu la justice. »(...)

Avril 1898 : nouveau procès Zola, à la suite de la cassation pour vice de forme, devant la cour d'assises de Seine-et-Oise( (...)

7 juillet 1898 : le ministre de la Guerre, Cavaignac, veut établir la culpabilité de Dreyfus en produisant devant les députés les pièces secrètes, dont la lettre fabriquée par Henry, qu'il ignore être un faux.

13 juillet 1898 : arrestation du lieutenant-colonel Picquart à la suite d'une plainte pour communication illégale de documents.

18 juillet 1898 : Zola est de nouveau condamné, cette fois par la cour d'assises de Seine-et-Oise. Il s'exile en Angleterre.

12 août 1898 : Esterhazy bénéficie d'un non-lieu.

13 août 1898 : la fausseté des documents produits devant les députés est établie.

31 août 1898 : Henry, qui, convoqué la veille au ministère de la guerre, a avoué avoir commis un faux, est arrêté et enfermé au Mont-Valérien. Il se suicide avec un rasoir laissé dans sa cellule.

3 septembre 1898 : Lucie Dreyfus, demande la révision.

4 septembre 1898 : Esterhazy s'enfuit en Belgique, puis en Angleterre.(...)

21 septembre 1898 : Picquart est écroué à la prison militaire du Cherche-Midi. L'incarcération de Picquart suscite des protestations publiques. (...)

29 octobre 1898 : la chambre criminelle de la Cour de cassation déclare recevable la demande de révision (*du procès Dreyfus*). (...)

8 novembre 1898 : début de l'instruction par la chambre criminelle de la Cour de cassation.(...)

3 juin 1899 : la Cour de cassation toutes chambres réunies accorde la révision du procès « Attendu que ces faits inconnus du conseil de guerre qui a prononcé la condamnation, tendent à démontrer que le bordereau n'aurait pas été écrit par Dreyfus ; qu'ils sont, par suite de nature aussi à établir l'innocence du condamné ; [...] » et renvoie Alfred Dreyfus devant le conseil de guerre de Rennes.

4 juin 1899 : Zola est de retour en France.

9 juin 1899 : Dreyfus quitte l'île du Diable où il est détenu depuis quatre ans. Il embarque à destination de la métropole. Picquart est remis en liberté. (...)

## **Le procès de Rennes**

30 juin 1899 : Alfred Dreyfus rentre en métropole pour son second procès.

7 août 1899 : ouverture du procès de Rennes. La presse nationale et étrangère envoie de nombreux correspondants au procès. L'événement est couvert par de nombreux photographes et dessinateurs.

14 août 1899 : M<sup>e</sup> Labori, défenseur de Dreyfus avec M<sup>e</sup> Demange, se rendant à l'audience du procès, est blessé par un inconnu armé d'un revolver.(...)

9 septembre 1899 : (...) À 17 heures, le conseil de guerre revient dans la salle. Le colonel Jouaust, président du conseil, annonce : Dreyfus est reconnu coupable par cinq voix contre deux (le président du conseil Jouaust et le Chef d'escadron Charles François de Bréon, selon Dreyfus deux consciences « capables de s'élever au-dessus de l'esprit de parti pour ne regarder que le droit humain, la justice et s'incliner devant l'idéal supérieur » . Il bénéficie toutefois de « circonstances atténuantes ». Mais il est condamné à 10 ans de déportation.

19 septembre 1899 : Alfred Dreyfus est gracié par le Président de la République ; le même jour meurt Scheurer-Kester.

## **Vers la réhabilitation**

21 septembre 1899 : le général de Gallifet, ministre de la Guerre, adresse un ordre du jour à l'Armée : « L'incident est clos ! ». Alfred Dreyfus déclare publiquement : « Le gouvernement de la République me rend la liberté. Elle n'est rien pour moi sans l'honneur. Dès aujourd'hui, Je vais continuer à poursuivre la réparation de l'effroyable erreur judiciaire dont je suis encore victime. »(...)

27 décembre 1900 : la loi d'amnistie est promulguée (...)

29 septembre 1902 : Zola meurt à son domicile, asphyxié à cause d'un conduit bouché dans des circonstances mal élucidées.

5 octobre 1902 : funérailles d'Emile Zola. Alfred Dreyfus ainsi notamment que Daniel Halévy, Octave Mirbeau et Albert de Monaco suivent le cortège funèbre. Cinquante mille personnes accompagnent le cercueil jusqu'au cimetière Montmartre.(...)

19 octobre 1903 : remise au général André par le capitaine Targe du rapport dont il a été chargé et révélant l'existence au ministère de la guerre de documents falsifiés inédits.(...)

26 novembre 1903 : Alfred Dreyfus demande la révision du verdict de Rennes.

25 décembre 1903 : le gouvernement saisit la Cour de cassation de l'arrêt du conseil de guerre de Rennes.

5 mars 1904 : la demande de révision est déclarée recevable.

### **Dreyfus réhabilité**

12 juillet 1906 : la Cour de cassation, sous la présidence du Premier président Ballot-Beaupré, cassant l'arrêt du conseil de guerre de Rennes, réhabilite Dreyfus (...)

13 juillet 1906 : Eugène Etienne, ministre de la guerre, dépose sur le bureau de la Chambre des députés deux projets de loi, l'un portant réintégration dans les cadres de l'armée du capitaine d'artillerie Dreyfus avec le grade de chef d'escadron, et l'autre réintégrant le lieutenant-colonel d'infanterie Picquart, avec le grade de général de brigade. (...)

### **L'honneur de Dreyfus**

20 juillet 1906 : Alfred Dreyfus est fait chevalier de la Légion d'honneur lors d'une cérémonie à l'École militaire.

25 octobre 1906 : Clemenceau, président du Conseil, nomme Picquart, ministre de la Guerre .

19 mars 1908 : La Chambre des Députés vote le transfert des cendres d'Emile Zola au Panthéon .

4 juin 1908 : transfert des cendres de Zola au Panthéon.

1914-1918 : le commandant Dreyfus est mobilisé et affecté au front. Il termine la guerre au grade de lieutenant-colonel.

11 juillet 1935 : mort d'Alfred Dreyfus

Extraits du site de l'Assemblée nationale :

<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/dreyfus/dreyfus-chrono.asp>

## Liens

De nombreux ouvrages existent sur l'affaire Dreyfus. Le dictionnaire rédigé sous la direction de Michel Drouin permet de retrouver l'essentiel sur l'affaire Dreyfus

Michel Drouin (sous la direction de), *l'affaire Dreyfus dictionnaire*, Flammarion, 1994 réédition 2006

Des documents de références accessibles en ligne:

Joseph Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus. La crise ; procès Esterhazy ; procès Zola*, Paris, 1901/1911

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75084g.image.f5>

Emile Zola, « *J'accuse* » dans *L'Aurore* du 13 janvier 1898

[http://www.crdp-nice.net/editions/supplements/2-86629-399-1/F2\\_Zola.pdf](http://www.crdp-nice.net/editions/supplements/2-86629-399-1/F2_Zola.pdf)

*Le procès Zola devant la cour d'assises de la Seine et la cour de cassation (7 février-23 février-31 mars-2 avril 1898) : compte rendu sténographique "in extenso" et documents annexes*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62779w.image.f6>

Jean Jaurès, *Les preuves*, 1898.

[http://fr.wikisource.org/wiki/Les\\_Preuves](http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Preuves)

Le site de l'Assemblée nationale sur la réhabilitation d' Alfred Dreyfus:

<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/dreyfus/index.asp>

Sur la presse varoise et le *Petit Var* :

*Portrait de la presse toulonnaise sous la municipalité Dutasta, 1878-1888*, in  
Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon n° 126, 2004.